



VILLE DE ARUE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

## PUBLICATION DES DELIBERATIONS

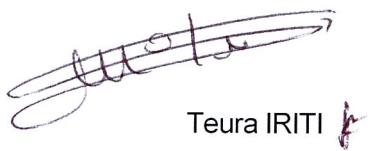
Dans sa séance du 2 décembre 2025, le Conseil municipal a adopté les délibérations suivantes :

- Délibération n°2025/83 Approuvant la mise en place d'une zone de pêche réglementée (ZPR) en commun, entre la ville de Arue et la ville de Pirae, et d'un comité de gestion de cette ZPR
- Délibération n°2025/84 Approuvant le projet et le plan de financement pour une mission de suivi hydrogéologique de la nappe dans le cadre de l'instrumentation des forages de Arue
- Délibération n°2025/85 Approuvant le projet de rénovation de la salle omnisport du complexe sportif Boris LEONTIEFF en vue des Jeux Du Pacifique de 2027 et son plan de financement
- Délibération n°2025/86 Approuvant la prise en charge du déficit du budget annexe de l'eau par le budget principal de l'exercice 2025
- Délibération n°2025/87 Approuvant la décision modificative n° 3 du budget principal de l'exercice 2025
- Délibération n°2025/88 Listant les biens à réformer du budget principal
- Délibération n°2025/89 Listant les subventions à réformer du budget principal
- Délibération n°2025/90 Régularisant les amortissements des immobilisations du budget principal
- Délibération n°2025/91 Régularisant les reprises de quote-part des subventions du budget principal
- Délibération n°2025/92 Approuvant la mise à disposition des biens et subventions du budget principal au budget annexe de l'eau
- Délibération n°2025/93 Validant les corrections d'imputations des subventions au budget principal
- Délibération n°2025/94 Fixant les durées d'amortissement pour les budgets annexes
- Délibération n°2025/95 Fixant les durées d'amortissement pour le budget principal
- Délibération n°2025/96 Relative à la mise à la réforme et à l'aliénation de deux véhicules communaux
- Délibération n°2025/97 Portant modification partielle de l'organigramme des services municipaux de la Ville de Arue et créant une direction des affaires financières
- Délibération n°2025/98 Supprimant le poste de « secrétaire aux ressources humaines » dans le tableau des effectifs
- Délibération n°2025/99 Créant plusieurs emplois permanents dans le tableau des effectifs de la commune de Arue, à savoir un poste de Directeur(trice) des Affaires Financières, un poste de chef(fe) du service des Ressources Humaines, un chef du département bâtiment, un poste d'employé administratif, un poste d'agent d'accueil et cinq postes d'ouvriers du bâtiment

- Délibération n°2025/100 Cr  ant des emplois occasionnels au titre de l'ann  e 2026
- Délib  ration n°2025/101 Modifiant les d  lib  rations n   2023/103, n   2024/16, n  2024/17 et n  2024/18 relatives au r  gime indemnitaire des agents de la Ville de Arue
- Délib  ration n°2025/102 Versant une subvention    l'association sportive de Arue

Fait    ARUE, le 3 d  cembre 2025

Madame le Maire

  
Teura IRITI 

